

Le CSE en bref

Filiale ICI : un fantôme ?

Interpellée par les élus, la direction du Réseau répond que pas du tout, il n'est pas question de fusion entre France Bleu et France 3, juste des coopérations renforcées, en particulier le week-end avec des émissions et opérations en simulcast, et des coordinateurs éditoriaux... Les élus, suspicieux, demandent une information/consultation et veulent saisir la justice.

Sur les antennes...

La commission antennes et info s'est réunie pour évoquer pêle-mêle Tempo, les JT mutualisés grandes régions, le numérique et les expérimentations sauvages en Nouvelle-Aquitaine.

Alerte en régie à Nantes

L'enquête menée au sein du collectif des techniciens vidéo de Nantes révèle un malaise généralisé lié à des dysfonctionnements locaux mais surtout à une évolution du métier qui induit conflits de valeurs et sentiment de déqualification.

Le futur des programmes passe par Sherlock

Un nouveau logiciel doit harmoniser la gestion de l'ensemble des programmes de l'entreprise dans les 3 ans à venir. Le logiciel Sherlock en cours de déploiement au siège sera ensuite déployé dans le Réseau en lieu et place d'Argos.

Santé : n'en jetez plus !

Les sujets santé sont légion. Loin de s'améliorer, la situation au mieux stagne, au pire se dégrade. La direction de FTV considère ses obligations en matière de santé des travailleurs comme une simple formalité administrative dont elle s'acquitte globalement fort mal.

Les activités sociales et culturelles au régime

Dans une boîte qui réduit méthodiquement ses effectifs depuis des années, les effets finissent aussi par se faire sentir sur les activités du CSE. En 2023, la subvention est nettement en baisse, résultat de la diminution de la masse salariale. Les élus vont devoir faire des choix sur les activités et les subventions.

Un tombé du camion qui met le feu

Il y a quelques semaines, les salariés et les élus découvraient par la presse que les directions de France Télévisions et de Radio France avaient planché sur un projet de rapprochement entre France 3 et France Bleu et qu'elles avaient transmis une note stratégique à la ministre de la Culture,

comme une proposition à intégrer au prochain contrat d'objectifs et de moyens qui doit couvrir la période 2024-2028. Voir la [déclaration liminaire de la CGT](#).

Interpellé sur le sujet, le directeur du Réseau « comprend que cela ait créé de l'émoi » et tente de répondre point par point aux inquiétudes mises en avant par les élus.

Sur la fusion, il nie tout projet de ce type car il dit croire « en la singularité des deux médias ». Il défend en revanche des « coopérations renforcées », en particulier le week-end. Il prend pour exemple les opérations spéciales montées en commun entre France 3 et France Bleu pour l'enduro du Touquet ou le carnaval de Dunkerque, et diffusées sur les deux médias.

Il appelle également de ses vœux un travail en commun sur les émissions politiques et évoque la possibilité d'une diffusion de ces émissions de plateau en simulcast sur les deux antennes, sur 44 zones de diffusion, ce qui correspond au maillage de Radio France, plus ciblé que celui de France 3.

Sur la marque *Ici*, il la qualifie plutôt de label de la proximité qui pourrait être décliné sur les différentes antennes. Pour Philippe Martinetti, le label *Ici* est complémentaire de France 3. A la rentrée, la matinale de France bleu s'appellera *Ici* matin, dans le projet Tempo les tranches d'info s'appelleront *Ici* 12/13 et *Ici* 19/20, sur internet il s'agit de l'appli *Ici* par France Bleu et France 3.

Le directeur évoque encore le cas des RER (reporteurs en résidence), des journalistes de France Bleu travaillant seuls de chez eux. Il évoque leur possible participation, en duplex, à des émissions de programme, pour couvrir les zones où France 3 est absent.

En revanche, il se dit « pas favorable » à ce que France 3 et France Bleu travaillent en commun sur les éditions d'information. Cependant, le directeur du Réseau peine à justifier le recours aux RER de Radio France uniquement pour les programmes alors que le cœur de métier de ces journalistes est de couvrir rapidement l'info sur les zones éloignées des stations. Demandra-t-on aussi à ces reporteurs radio de produire des images ? Le directeur convient qu'il faut affiner tout cela...

Sur les directions territoriales évoquées par le document, Philippe Martinetti évoque une simple coordination éditoriale sans rattachements hiérarchiques, mais il n'est pas plus précis sur la forme que cela prendrait. Il évoque le modèle des coordinateurs numériques de la direction du numérique en central et parle de « coordonner par plaques entre nos deux maisons ».

Les élus ont dénoncé la confusion totale qui règne sur le projet de régionalisation. On est passé d'un projet de triplement des programmes du temps de la ministre Françoise Nyssen à un projet de développement de chaînes régionales début 2021, puis se sont greffés la plateforme numérique *Ici* au printemps 2022, puis le projet Tempo. Les projets s'enchaînent, ne parviennent pas à leur terme, interfèrent les uns avec les autres et donnent un sentiment, soit d'amateurisme, soit de plan caché dont on ne veut pas discuter avec les salariés et leurs représentants.

Pour les élus, la récente « note stratégique occulte » prépare les conditions d'une fusion entre les réseaux régionaux de Radio France et France Télévisions. Ils réclament une nouvelle présentation du projet de régionalisation remis à jour à la lumière des évolutions des derniers mois. Comme ils estiment qu'ils n'ont pas été informés de manière préalable et transparente sur ces projets, les élus ont décidé de se joindre à la procédure judiciaire engagée par le CSE central. Voir la [résolution des élus](#).

Pendant ce temps-là sur nos antennes...

La commission des antennes et de l'info s'est réunie pour évoquer l'activité et les projets.

Au menu :

- les JT communs dans plusieurs régions comme AURA, l'Occitanie, la Normandie
- le projet Tempo (renationalisation des créneaux du 18h30 et du 11h53, débat sur l'opportunité de faire de l'info nationale en région alors que les études montrent au contraire que les téléspectateur veulent plus de proximité)
- le projet de renouvellement des émissions de découverte
- les sujets autour du numérique (évolution de l'appli *Ici*, expérimentation sauvage à Bordeaux, le débat autour de la présence de nos contenus sur TikTok).

Voir le [!\[\]\(cbe80b694ebd74fcfe136a095b608235_img.jpg\) compte-rendu de la commission des antennes et de l'info du 16 février 2023.](#)

Sur les tests en Aquitaine, où des journalistes de France Bleu et France 3 réalisent des reportages de type « journalisme de solution » tournés à l'UTS et montés sur Première par une chargée d'édition numérique, le directeur du Réseau a dit avoir appris l'initiative par le compte-rendu de la commission et que cette initiative en dehors des clous devait s'arrêter.

Sur les JT communs, il réaffirme que le but est d'en réduire le nombre.

Sur les programmes, le patron affirme que « nos personnels sont des créateurs de contenus, pas seulement des presse-boutons », alors que les élus constatent qu'il y a désormais peu de programmes créatifs fabriqués en interne, en dehors des émissions de plateau. Tout le reste est en coproduction. Réponse de Philippe Martinetti : « je pense qu'il faut embarquer plus nos personnels, ça implique de les associer plus aux opérations sur le terrain. Ce n'est pas interne contre externe mais c'est l'un avec l'autre ». Reste à le démontrer... Les élus réclament donc un décompte horaire annuel par formats des reportages fabriqués 100% en interne et le ratio par rapport aux heures diffusées. La direction s'engage à trouver ce chiffre si c'est faisable.

Sur TikTok, les élus ont mis en avant le problème éthique, lié à notre présence sur cette plateforme chinoise où nos contenus certifiés viennent valider le pire des publications trash qui y pullulent.

Le mal-être des techniciens vidéo

Suite à une alerte déclenchée au sein du collectif des techniciens vidéos de Nantes, une enquête paritaire a été menée par les RP et la direction, avec l'appui d'un expert qualifié.

Au-delà de problèmes propres à l'antenne et à un défaut de management déjà ancien, cette enquête met en lumière les difficultés que rencontre cette profession depuis des années d'une manière générale et à plus forte raison dans une petite antenne comme Nantes : dégradation de la qualité des outils (serveurs, caméras), passage d'une fonction active à une fonction de surveillance des process, arrêt du car de captation régionale (CCR) mettant un coup d'arrêt aux opérations extérieures ; tout cela a abouti à des conflits de valeurs, un sentiment de déqualification et de dévalorisation du métier et à des réflexes de repli identitaire, d'idéologie défensive et de désengagement. Le collectif est de ce fait en déshérence, avec des relations sociales dégradées.

Sur ce terreau, la perspective de régies automatisées vient aggraver la situation et interroge les techniciens vidéos sur l'avenir de leur métier.

A la lecture de ce rapport d'enquête, les élus ont adopté unanimement  une résolution, listant toute une série de préconisations à mettre en œuvre. Derrière, la direction devra présenter un plan d'action et répondre point par point aux préconisations des élus.

Sherlock : le futur cœur du réacteur

Aujourd'hui les programmes de l'entreprise sont gérés par 3 logiciels différents : Oscar au Siège, Trafic dans les stations ultramarines et Argos dans le réseau régional.

La direction a lancé le renouvellement de ces outils vieillissants pour les remplacer par un seul logiciel, Sherlock, commercialisé par l'éditeur Watson (eh oui...).

Ce logiciel est censé gérer toute la vie d'un programme, du projet initial à la gestion des droits après la diffusion. Cela inclut la gestion des droits, les contrats financiers, la gestion des stocks et de la production, les modules de programmation sur le linéaire et le non-linéaire, la gestion des médias en vue de la diffusion, les fonctionnalités d'auto-promotion, la gestion des droits post-diffusion.

Le projet a commencé fin 2020. La phase 1 consiste à remplacer l'outil Oscar pour les programmes nationaux, le numérique et France 3 Paris Ile de France. La bascule devrait avoir lieu en septembre prochain ; la date a été repoussée de quelques mois pour renforcer les tests et la formation des 600 utilisateurs.

La phase 2 concernera le réseau régional. Elle ne débutera qu'après le déploiement de la phase 1, sans doute à la fin de l'année. Elle nécessitera un travail d'adaptation du logiciel aux spécificités régionales ; des représentants métiers doivent être associés à ce travail qui fera l'objet d'une procédure d'information-consultation du CSE. L'objectif à date serait d'avoir basculé l'ensemble des stations régionales sur une période de 2 à 3 ans.

Côté technologies, Sherlock est, comme la plupart des logiciels aujourd'hui, un outil en mode SAAS, c'est-à-dire accessible à distance via un navigateur internet sécurisé. Les données sont hébergées sur un cloud situé à Paris mais dépendant du prestataire Mediagenix qui lui-même sous-traite à Amazon Web Services (AWS), ce qui interroge en termes de souveraineté sur nos contenus et nos données. La direction de projet dit faire pression sur Mediagenix pour qu'il travaille avec des opérateurs de cloud français comme OVH et Scaleway (Xavier Niel).

Santé au travail : la thrombose

Les sujets liés à la santé ne manquent pas, c'est même l'embouteillage. Avec une réunion trimestrielle, la commission santé du CSE (la CSSCT) ne parvient pas à traiter l'ensemble des problématiques qui sont de son ressort. Les élus réclament des réunions extraordinaires en fonction des besoins. Car la CSSCT a un rôle majeur, à plus forte raison quand, en face, la direction peine à répondre efficacement aux enjeux.

Au menu de la dernière CSSCT :

- le très décevant bilan annuel des psychologues du travail ACCA et la culture du secret qui gangrène la DSQVT, qui n'est là que pour faire de l'accompagnement à la « bienveillance » et mettre la poussière sous le tapis pour que l'employeur puisse continuer comme avant
- le non moins décevant bilan des assistantes sociales Responsage qui montre que cette prestation externalisée répond mal aux besoins tout en mettant cependant en avant les problèmes de santé au travail
- les problèmes au service vidéographique de Nancy
- l'insuffisance du travail sur les plans de prévention des risques professionnels des personnels externes tels que les gardiens ou les maquilleuses.

Au sujet des risques, le document unique de prévention et d'évaluation des risques professionnels (DUERP) relatif au site de qualification de Strasbourg (plateforme d'expérimentation des régies) a donné lieu à des débats très tendus, Michaël Friederich s'évertuant à prendre les élus pour des imbéciles au mépris de l'évidence. Après une suspension, le président du CSE a proposé de repousser de deux mois l'information-consultation sur ce document, le temps de le retravailler avec un groupe pluridisciplinaire renforcé d'un membre de la CSSCT et de 4 opérationnels désignés conjointement par le président et le secrétaire du CSE.

Voir ici le [compte-rendu de la CSSCT du 2 février 2023](#).

Budget du CSE : la douche froide

Après plusieurs années de stabilité, le budget du CSE est en baisse. C'est le résultat de la baisse continue des effectifs et de la masse salariale de l'entreprise, qui avait été gommé ces dernières années par une disposition négociée dans l'accord de mai 2019 sur la transformation de l'entreprise, qui prévoyait de compenser la baisse jusqu'en 2022 en maintenant les subventions à leur niveau de 2019.

Pour 2023, la subvention prévisionnelle du CSE est en baisse de 165 000 €.

Sur une enveloppe de 4,5 M€, une fois reversés les 3 M€ au CIORTF, le CSE ne dispose plus que d'1,5 M€ à répartir d'une part sur les charges centrales qui permettent d'entretenir les lieux de vacances du patrimoine, de financer les chèques vacances ou les chèques culture, d'autre part entre les 22 commissions ASC d'antenne pour organiser les activités localement. A ce titre, certaines petites antennes devront se contenter cette année d'un budget de moins de 20 000 € ce qui limite beaucoup les possibilités.

Les élus vont donc devoir arbitrer sur un certain nombre de dépenses et de priorités. La commission des ASC du Réseau doit se réunir le 14 mars afin de faire des propositions dans ce sens.

A venir

Prochain CSE : 22 et 23 mars 2023

Commission nouvelles technologies : 3 mars 2023

Commission ASC du Réseau : 14 mars 2023

CSSCT extraordinaire : date à venir

Commission économique structure : 16 mars 2023

Commission de la restauration : 17 mars 2023

CASAR : 28 mars 2023

Paris, le 2 mars 2023

Vos élus au CSE



▶ Titulaires :

Karine Cévaër (Rennes), Jean-Hervé Guilcher, secrétaire du CSE (Brest), Annabelle Igier (Reims), Claire Lacroix (Marseille), Laurent Maas (Nancy), Pierre Mouchel (Bordeaux), Thierry Pujo (Limoges), Anne-Sophie Saboureau (Lyon) et Élisabeth Theuil (Clermont-Ferrand).

▶ Suppléant·e·s :

Rabéa Chakir-Trébosc (Bordeaux), Delphine Collin (Limoges), Danilo Comodi (Le Havre), Annette Despretz (Marseille), Laurent Faure (La Fabrique, Toulouse), Chantal Frémy (Toulouse), William Maunier (Metz), Pascal Percie du Sert (La Fabrique, Lyon) et Sylvie Samson (Orléans).

▶ Représentant syndical : Guillaume Le Gouic (Caen).